

# RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES FEMMES DE L'AFPC QUÉBEC

Mi-avril 2016 au 31 janvier 2017

Mon mandat a débuté le 18 avril 2016 et j'ai commencé par créer la page Facebook du comité de la Condition féminine de l'AFPC Québec dont, voici l'adresse <https://www.facebook.com/conditionfeminineafpcquebec/>

J'ai fait la compilation des évaluations de la conférence des femmes d'avril 2016 et les résultats étaient excellents. Les participantes ont aimé la diversité des sujets abordés par les conférencières, les ateliers, les activités en soirée ainsi que l'endroit et les repas. J'ai constaté que les femmes avaient apprécié faire un plan d'action pour leurs régions. **Il est important d'impliquer les membres dans l'action.** En effet, plusieurs d'entre elles avaient mentionné qu'elles avaient été stimulées par la recherche d'actions qu'elles pourraient mettre en oeuvre dans leur coin de province et qu'elles étaient fières d'y participer.

Dès, les premières semaines j'ai fait un appel conférence avec toutes les coordonnatrices et nous avons décidé de prioriser ce type de fonctionnement. Nous faisons donc un appel conférence environ tous les deux mois. Ainsi, nous sommes constamment en contact, cela crée un lien, car toutes les coordonnatrices reçoivent les mises à jour en même temps et nous pouvons toutes savoir ce qui se passe et ce qui s'en vient. Pour moi, il est important de garder cette belle équipe en haleine et au même diapason.

J'ai participé en septembre à la réunion du Comité national des droits de la personne et en octobre à la Conférence "Debout!" sur les droits de la personne, du Congrès du travail du Canada. Je représente la région du Québec au national. J'ai eu quelques appels conférence avec notre personne ressource d'Ottawa. À ma demande, elle est venue présenter l'étude sur la violence conjugale en milieu de travail au Conseil québécois. L'étude révèle à quel point la violence conjugale a des répercussions, non seulement sur les femmes qui en sont victimes, mais aussi sur leur milieu de travail et sur leurs confrères et consoeurs. Cette étude nous a amenés à présenter deux résolutions pour nos prochaines rondes de négociation soit d'inclure des clauses de congés et autres en lien direct avec la violence.

Un atelier intitulé "Développer son esprit critique" a été préparé en collaboration avec Martine B. Côté et Monique Déry VPER suppléante. Madame Côté a présenté une première ébauche à la réunion des dirigeants nationaux, l'automne dernier. Cet atelier sera présenté au cours de la prochaine année dans plusieurs régions aux comités des femmes et même dans d'autres comités. Il n'y aura qu'à en faire la demande et notre personne ressource pourra l'ajuster en fonction du groupe cible. Un excellent atelier à faire chez vous.

Toujours l'automne dernier, nous avons préparé l'activité du 6 décembre journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Dans toutes les régions du Québec il y a eu des vigiles pour dénoncer tous les types de violences. Il faut que cela arrête et surtout on doit expliquer à toutes les femmes que, quoiqu'il arrive, il faut continuer de dénoncer. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à organiser ces vigiles à la grandeur du Québec. Pour inciter les gens à y participer, il y a eu une conférence de presse à Montréal avec Magali Picard VPER ; j'ai envoyé une lettre aux regroupements d'organismes communautaires, aux syndicats, aux ministres et à certains députés pour leur demander leur appui. Nous avons reçu plusieurs réponses d'appui. De plus, nous avons fait une petite vidéo qui a été mise sur le site de l'AFPC, et j'ai envoyé un texte dans les journaux. Il a paru dans le Soleil et dans la Tribune. On le retrouvait aussi sur le site de l'AFPC. Nous avons envoyé un courriel et une affiche à tous les présidents de sections locales à travers le Québec en leur demandant de les apposer sur les babillards syndicaux. La majorité des vigiles se tenaient près des universités en soutien aux jeunes femmes de l'université Laval. Merci aux employés de l'AFPC Québec (Patrick, Nathalie et Lyne) qui m'ont donné un gros coup de main et aux coordonnatrices qui se sont impliquées dans toutes les régions et qui étaient toutes présentes aux vigiles.

Nous avons fait un post mortem de cette activité et nous considérons que trop de temps et d'énergie y ont été consacrés pour le nombre de membres, participantes et participants qui s'y sont présentés. Ce n'est pas une activité à refaire. Nous constatons que les vigiles ou les manifestations ne sont très populaires que lorsqu'elles se tiennent au moment même où survient un événement marquant, que l'on veut dénoncer ou appuyer immédiatement. Par la suite, l'intérêt s'amenuise et la participation s'en ressent.

Il faut dénoncer les actions ou les inactions de nos élus ou de personnes qui n'ont pas à cœur la cause des femmes. À ce jour, deux articles qui se trouvent sur le site de l'AFPC ont été envoyés aux journaux mais n'ont pas été publiés par ceux-ci.

J'ai participé à toutes les réunions du Conseil québécois, des dirigeants nationaux et au Conseil général de la FTQ, durant cette période.

Je suis d'office au comité de la Condition féminine de la FTQ. J'ai été présente à une réunion et j'ai participé à quelques conférences téléphoniques. Le congrès de la FTQ a eu lieu en décembre dernier et j'ai été une des organisatrices d'une soirée organisée par notre comité de la condition féminine de la FTQ. Je siégerai au comité de la Biennale des femmes de la FTQ qui aura lieu l'automne prochain. Je trouve qu'il est important d'ajouter les couleurs de l'AFPC lors de ses conférences.

Depuis janvier 2017, le comité des femmes en collaboration avec le comité des jeunes participera à la campagne régionale sur les services de garde. Dès la fin février début mars vous verrez le début de cette campagne par la parution de vignettes sur Facebook. Tout au cours de la prochaine année, différentes mesures seront prises.

De concert avec l'AFPC le comité des femmes participera au projet d'une vidéo de trois minutes sur l'apport positif des femmes dans la société. J'espère que vous aurez la

chance de la regarder. Cette vidéo sera sur la page Facebook de l'AFPC et sur notre page à l'occasion du 8 mars prochain. De plus, nous sommes en train de planifier une activité de reconnaissance de femmes inspirantes qui façonnent et qui influencent leur communauté et leur milieu de travail. À suivre...

Je terminerai en disant que toutes ces réalisations sont le résultat d'un beau travail d'équipe et de collaboration. Merci à toute l'Équipe des deux bureaux régionaux, merci aux membres du Conseil québécois et un merci tout spécial à toutes les coordonnatrices qui embarquent d'emblée dans tous ces beaux projets. Grâce à vous toutes et tous, le comité de la Condition féminine est en feu. Et comme dirait Henry Ford «Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Bon congrès

Huguette Breton